

# INTERROGATOIRE.

## VOLUME I.

OTTAWA, 12 août 1880.

TOUSSAINT TRUDEAU, assermenté et interrogé :

Trudeau.

*Par le Président :*

1. Avez-vous un emploi au département des chemins de fer et des canaux ?—Oui. Sous-ministre des chemins de fer et des canaux.
2. Lequel ?—Sous-ministre.
3. Les affaires du chemin de fer du Pacifique Canadien se trouvent-elles sous le contrôle de votre département ?—Oui.
4. Depuis combien de temps êtes-vous employé dans ce département ?—Depuis sa création, je veux parler du département des chemins de fer.
5. Avant cette époque, dans quel département se transigeaient les affaires de ce département ?—Dans le département des travaux publics.
6. Avez-vous un emploi dans ce département ?—Oui.
7. Lequel ?—Celui de sous-ministre.
8. Ainsi vous êtes lié au fonctionnement de ce chemin de fer depuis son commencement ?—Oui. A été lié aux affaires de ce chemin de fer depuis son origine.
9. La gestion des affaires de ce chemin de fer, si je comprends bien, a été transférée du département des travaux publics au département des chemins de fer et canaux ?—Oui.
10. Et vous-même, vous êtes du coup passé au département des chemins de fer ?—C'est cela.
11. Qui se trouve chargé, immédiatement après le ministre lui-même, A la gestion du che de la gestion, c'est-à-dire de la gestion intérieure de ce chemin de fer ? min de fer après le ministre lui-même. —C'est moi.
12. Quelques autres officiers de votre département sont-ils chargés Autres officiers : ingé de la gestion des affaires liées à ce chemin de fer en dehors des autres nieur-en-chef et per travaux de ce même département ?—Oui, nous avons l'ingénieur en sonnel. chef du chemin de fer Pacifique Canadien et un personnel.
13. Quant à la comptabilité, y a-t-il ou non des officiers particuliers Pas de comptables pour ce chemin de fer ?—Il n'y a pas, à l'heure qu'il est, de comptables particuliers aujourd' particuliers. Il y a M. Taylor qui audite aujourd'hui quelques comptes d'hui. M. Taylor, liés à ce chemin de fer, mais les dépenses actuelles sont confiées au auditeur. Comptabilité confiée au comptable du département.
14. Y inclus les autres travaux du département ?—Oui.
15. Connaissez-vous le mode employé pour la tenue des livres ?—J'en ai une idée générale, mais si vous tenez à des renseignements